

N°61/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 novembre 2021

OBJET : Attribution des subventions 2021 aux associations communales

Le quinze novembre deux mille vingt et un à vingt heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 29 octobre 2021

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : AUBERT Sylvain (pouvoirs donnés à GRAS Julien), BARBAN Daniel (pouvoirs donnés à CATELAN Thierry), GIRAUD Sylvie (pouvoirs donnés à HELSEN Véronique)

ABSENT : GALLAND Daniel,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget prévu pour soutenir les associations en 2021 n'a pas été attribué en totalité. Suite à la délibération 462021 attribuant les subventions aux associations qui ne bénéficient pas de l'aide de la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar, il reste un montant de réserve de 1000€.

Monsieur le Maire présente la demande de subvention adressée début novembre par l'association Ecol'Air pour l'année 2020-2021.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 300.00€ à l'association ECOLI'AIR pour l'année 2020-2021
- **VALIDE** la mise à jour du tableau des subventions allouées en 2020-2021

NOM DE L'ASSOCIATION	Décision Commission
ACCA ST EUSEBE	-
ACCA LES COSTES	200,00 €
ACCA DIANE D'AUBESSAGNE	200,00 €
ASL DU CANAL DU VILLARD	200,00 €
ASS BIEN CHEZ SOI	500,00 €
ASS LES COUSTY AND CO	0,00 €
ASS TRADITIONS CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	300,00 €
CLUB "LA DJUNCHA DU BEL AGE"	300,00 €
COMITE DES FETES DE ST EUSEBE	200,00 €
COMITE DES FETES DU VILLARD ST PIERRE (paiement assurance)	200,00 €
DONNEURS DE SANG DU VALGAUDEMAR	360,00 €
ASS LA BOULE D'AUBESSAGNE	200,00 €
COM COM CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	5 325,00 €
ECOLI AIR	-
INTEMPERIES DES ALPES MARITIMES	-
AUTOUR DE CHRISTINE	200,00 €
MFR DE VENTAVON*	100,00 €
SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES*	
APF FRANCE HANDICAP*	
SECOURS POPULAIRE*	
SECOURS CATHOLIQUE*	
LES RESTAURANTS DU CŒUR*	100,00 €
ASS SCLEROSES EN PLAQUES*	
CROIX ROUGE*	
ECOLI' AIR	300,00 €
TOTAUX	8 685,00 €

*Associations diverses et hors commune (2x100 €)
aidées à tour de rôle chaque année

Le Comité des fêtes du Villard St Pierre se verra attribuer la somme de 200€ sur facture pas sous forme de subventions, faute de détenir un compte bancaire.

➤ **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

Quartier derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43- Fax : 04 92 55 27 13

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr